

Tarbes le 30/01/2008

Monsieur Gilbert CASTET

Après lecture attentive de votre courrier en date du 21/01/2008 , le conseil syndical réuni le jeudi 24/01/08 tient à vous rappeler les positions prises lors du précédent Conseil syndical du 16/01/2008.

1°) Nous vous avons fait part de notre surprise d'apprendre par voie de presse votre engagement aux élections cantonales avec une candidate affichée clairement à droite sur votre quartier.

2°) Lors du débat et du tour de table, nous avons constaté unanimement que cet engagement politique que vous prenez est incompatible avec les orientations et les valeurs que tout militant doit défendre au nom de la C.S.F. (cf: les documents ci- joints) .

3°) En conséquence, nous vous avons demandé de réfléchir à la possibilité de revenir sur votre candidature de suppléant à cette élection cantonale et d'en mesurer toutes les conséquences pour notre organisation et nous avons fixé le jeudi 24/01/08, date à laquelle nous souhaitions connaître votre décision .

Nous constatons unanimement que vous n'apportez aucun élément de réponse précise sur votre positionnement.

C'est pourquoi, nous attendons une réponse précise avant le 7/02/2008 date à laquelle sans réponse de votre part L.U.D, C.S.F prendra les mesures qu'elle jugera nécessaires.

Nous vous prions, d'agréer, monsieur Castet, nos salutations distinguées

Pour L'U.D de la C.S.F

Le Président Christian Caperaa



**C . S . F**

Confédération Syndicale des Familles

33, Rue Eugène Ténot

65000 TARBES

Tél./Fax : 05 62 38 17 69